

Agenda

Mardi 4 décembre

Rencontre avec M. Maccario de la DESCO : collège, cycle central, circulaire de rentrée

Mercredi 5 décembre

Rencontre avec M. Vignal, chargé du secteur éducation au MDC

Rencontre avec Patrick Lévy, Dès et Bernard le Mandat : concours d'accès aux grandes écoles" par Réunion à la DES sur l'accueil en CPGE

Jeudi 13 décembre

Euro manifestation à Bruxelles
Cellule juridique

Vendredi 14 décembre

Mutations dans les TOM : Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna

Mardi 8 janvier

Bureau national

Mercredi 9 janvier

Bureau national élargi aux secrétaires départementaux

Lundi 14 et mardi 15 janvier

Stage Valence

Jeudi 17 et

Vendredi 18 janvier

Stage Rennes

Vendredi 18 janvier

Réunion CPGE : point sur l'actualité, calendrier

Mardi 22 janvier

Cellule juridique

Mercredi 23 janvier

Bureau national élargi aux secrétaires académiques

Jeudi 24 janvier

Bureau national

Lundi 28 et

Mardi 29 janvier

Stage Vesoul

Jeudi 31 et

Vendredi 1^{er} février

Stage Paris

Bureau national des 11 et 12 décembre 2001

Le point politique par le secrétaire général

Le décret fondateur du nouveau statut des personnels de direction ne sera signé que le mercredi 12 décembre en conseil des ministres. Le Secrétaire général dénonce cette situation dans l'éditorial du numéro 94 de Direction. Il en soumet le projet au BN qui l'adopte à l'unanimité.

L'évaluation des personnels de direction
Ph. Marie rend compte de l'audience à la DPATE (lire direction 94 p. 10).

Titularisation des stagiaires personnels de direction

17 stagiaires n'ont pas été titularisés en juillet 2001. Le BN examine notamment le cas d'un lauréat de l'académie de Lille et décide d'utiliser si le collègue en est d'accord, les voies de recours administratifs ou judiciaires et l'intervention du médiateur académique.

Première nomination des personnels d'inspection

Des anciens personnels de direction sont nommés IA-IPR dans leur académie (voir leur département) d'origine. Le BN décide de porter à la connaissance du ministre le caractère insupportable de cette situation qui rend caduque toute évaluation faite dans ces conditions.

Commission carrière

Le dossier retraites : 5 propositions d'amendements au texte UNSA-Fonctionnaires du 06.09.2001. Un projet de lettre au directeur de la DAF à propos de la suppression du butoir du 962 et sa prise en compte notamment pour les collègues retraités. La parution du nouveau décret statutaire concernant les personnels de direction amène le SNPDEN à demander rapidement l'assimilation pour tous les pensionnés (article L.15 du code des pensions). La création au sein de l'UNSA d'une instance de concertation (Michel Rougerie et Jean Claude Mauprivez représentent le SNPDEN)

73 créations de postes de personnels de direction au projet de loi des finances pour 2002

Lettre du secrétaire général au directeur de la DESCO (lire p. 12)

Commission éducation & pédagogie

Les collèges : La journée banalisée consacrée au cycle central ne sera organisée que si le cahier d'exigences et les grilles horaires sont connues (cf. SA/SD n° 15)

Le sport scolaire : Une proposition commune de SNEP et du SNPDEN est adoptée par le BN.

Audience Mélenchon : le lycée des métiers
(lire direction 94 p. 11)

La formation tout au long de la vie : Enquête internationale de l'OCDE (lire actualités p. 5).

Commission vie syndicale

Réunion des membres du BN du 11 octobre hors séance du BN (SA/SD n° 16)
Ph. Guittet a été désigné pour conduire la liste issue du BN sortant. Ph. Guittet, Ph. Marie et Ph. Tournier ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble dans le futur BN.

Formation syndicale

2 stages de niveau II à Paris les 12 et 13.03.2002 et 20 et 21.03.2002 et 1 stage de niveau III à Paris les 26 et 27.03.2002.

Résultats de l'enquête lancée par la CNC auprès des SA et SD (lire p. 18)

Le conflit au collège Matoury (Guyane)

Après étude, il apparaît que ce conflit de personnes ne concerne pas le BN et doit se régler au plan local.

Évolution des statuts et du règlement intérieur (RI) du syndicat

Le BN décide de faire une pause en matière d'évolution des statuts et du RI au plan politique. Au plan technique des adaptations sont nécessaires.

Laïcité

J-CI. Guimard fait le point sur les questions abordées par le groupe de travail national (lire p. 19)

La préparation du congrès de Nantes (du 13 au 17.05.2002)

A. Guichon fait le point après la réunion de travail qui s'est tenue à Nantes le 21 novembre.

La communication

A. Prévot fait le point sur le fonctionnement actuel et l'évolution du site Internet national du SNPDEN. La proposition faite par F. Fourrier pour l'évolution de la base de données pour la gestion des adhérents est retenue à l'unanimité.

Demande de l'APL (Association des fournisseurs des lycées à classes préparatoires)

Pour assurer des liens rapides entre l'APL et le SNPDEN, le BN décide à l'unanimité de rendre J. BALLARD destinataire des SA/SD.

Actualités

Valérie FAURE

“LA FRANCE : ÉLÈVE MOYEN DE LA CLASSE OCDE”

Bon niveau en mathématiques, capacités de lecture et de recherche d'informations satisfaisantes, mais carences dans l'analyse et l'argumentation...

Les résultats du programme international de l'OCDE sur le suivi des acquis des élèves au terme de la scolarité obligatoire (PISA 2000) viennent d'être rendus publics. Cette étude qui consiste à évaluer les connaissances et compétences des élèves âgés de 15 ans dans trois domaines - la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique - apporte des éclairages intéressants sur la situation des élèves français, qui sont reconnus comme étant des élèves moyens parmi les 265 000 élèves des 32 pays interrogés (dont 28 de l'OCDE).

Loin derrière les finlandais, les japonais, les canadiens, les australiens, les anglais, mais devant les allemands, les espagnols, les italiens, les portugais, et proches des États-Unis !

Ils se placent ainsi au-dessus de la moyenne en culture mathématique, soit au 10^e rang, mais en compréhension de l'écrit et en culture scientifique, respectivement en 13^e et 12^e position, leurs résultats se situent tout juste dans la moyenne des autres pays de l'OCDE.

Une note de la DPD consacrée au sujet (N° 01-52/Décembre) précise « qu'en compréhension de l'écrit les élèves français se positionnent bien lorsqu'il s'agit de puiser des éléments dans des documents et de les organiser selon un objectif donné, ce qui traduit la pertinence de leur lecture, mais ils ont des résultats relativement moins bons

lorsqu'ils doivent argumenter et faire une analyse critique des textes proposés ». En culture mathématique et scientifique, c'est la même chose.

En fait, les résultats français sont toujours supérieurs à la moyenne de l'ensemble des pays lorsqu'il est question d'exercices purement scolaires, ce qui n'est pas le cas lorsque les sujets impliquent une réponse écrite argumentée avec une prise d'initiative.

Des résultats qui devraient inciter la France à s'interroger sur ses pratiques pédagogiques et ses contenus d'enseignement.



L'étude rend compte également d'autres facteurs comme l'importance du niveau social et professionnel des familles et de la dépense publique en matière d'éducation. Elle repose de plus sur un questionnaire à destination des chefs d'établissement portant notamment sur leur appréciation concernant une série de facteurs pouvant influencer la performance des élèves tels que le climat de l'établissement, son degré d'autonomie, la qualité des enseignants... Il leur a ainsi été plus particulièrement demandé de livrer leur impression sur les facteurs troublant le climat de discipline qui sont imputables aux enseignants, d'indiquer dans quelle mesure l'apprentissage des jeunes était gêné dans leur établissement par « le niveau trop bas des attentes des enseignants », par « des relations médiocres entre élèves et enseignants », par « l'absentéisme des ensei-

gnants », par « la résistance au changement du personnel » ou bien encore par le fait que « les élèves ne sont pas encouragés à donner la pleine mesure de leurs capacités »...

Cependant, à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, les indices correspondant aux réponses des chefs d'établissement français n'apparaissent pas dans la publication du rapport, faisant ainsi de la France le seul pays de l'OCDE à s'être opposé à leur publication.

Le SNPDEN trouve regrettable cette censure française de la partie de la note d'ambiance concernant le regard des chefs d'établissement ; une censure qui selon lui est un bon moyen de créer une polémique inutile dans les établissements scolaires basée sur des non-dits et notamment sur certains articles de presse qui se sont emparés du sujet. De quoi effectivement alimenter les débats en salles des professeurs !

Il souhaiterait que ces données, puisqu'elles existent, soient rendues publiques en France et qu'on n'occulte pas ainsi la parole des personnels de direction.

Le rapport est disponible sur le site de l'OCDE : www.pisa.oecd.org.

A noter que le PISA se poursuivra par cycles de 3 ans et portera plus particulièrement sur la culture mathématique en 2003 et sur la culture scientifique en 2006.

LA POÉSIE À L'HONNEUR

La quatrième édition du Printemps des poètes aura lieu du 11 au 17 mars 2002 et mettra en valeur cette année « le répertoire poétique contemporain en favorisant, dans la plus large ouverture

Préparation des élections professionnelles

La publication du nouveau statut des personnels de direction au Journal Officiel du 12.12.2001 est trop tardive pour demander à la DPATE l'organisation des élections en mars 2002. Dans ce cadre, et à la demande des sections académiques concernées, le BN décide l'envoi d'une délégation formée par Ph. Guittet et J.-M. Bordes aux Antilles en février 2002.

Congrès de l'UNSA à Lille (du 15 au 18.01.2002)

La délégation SNPDEN sera constituée de Ph. Guittet, Ph. Tournier, B. Lefèvre et A. Berger. Le texte soumis au BFN de l'UNSA les 17 et 18.12.2001 est adopté à l'unanimité par le BN avec un titre modifié : « Éduquer et former dans le cadre d'un service public de proximité ». Le BN répartira les 6 320 mandats du SNPDEN pour le vote du rapport d'activité à raison de 75 % favorables et de 25 % en abstention.

Commission métier

L'ARTT des personnels de direction

La DPATE devait nous faire des propositions concernant les astreintes, les responsabilités, le gardiennage, les services pendant les congés ; depuis le 12 novembre aucune nouvelle. Le BN décide de réagir vigoureusement par une demande d'audience auprès de B. Gille.

L'ARTT des personnels ATOSS

Le BN renouvelle son appel aux SA et SD de ne pas rencontrer les sections syndicales A&I et SNAEN sur cette question. Les chefs d'établissement doivent jouer leur rôle en décidant sur proposition des gestionnaires. Ph. Marie rend compte de la rencontre avec le SE-UNSA sur les demandes d'ARTT des CPE. Le SNPDEN restera vigilant sur toute évolution du service assuré par les CPE ou les infirmières et qui ne pourrait que se répercuter sur les conditions d'exercice du métier des personnels de direction.

Le SNPDEN a déjà demandé à être reçu par le cabinet sur ce sujet. Ce sera chose faite le 18 décembre pour étudier les conséquences de la loi Sapin et le développement de ces éventuels GIP de formation continue. (lire p. 10)